



Paris, le 22 juin 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ambroisie : Agissons avant qu'il ne soit trop tard

A l'occasion de la 7^{ème} journée internationale de l'ambroisie, le samedi 23 juin 2018, l'Observatoire des ambroisies, en partenariat avec l'Agence Régionale de la Santé Auvergne-Rhône-Alpes, publie une nouvelle carte montrant les importants impacts sanitaires de l'allergie au pollen d'ambroisie sur l'ensemble de la France métropolitaine en simulant une invasion de la plante identique à celle de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.), est une plante originaire d'Amérique du Nord et qui se propage fortement en France. Son pollen, émis en fin d'été, provoque d'importantes réactions allergiques. Quelques grains de pollen par mètre cube d'air peuvent provoquer des symptômes chez les personnes sensibles : rhinites, conjonctivites, des symptômes respiratoires tels que la trachéite et l'asthme, voire de l'urticaire et de l'eczéma.

L'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes publie une **nouvelle étude médico-économique**, réalisée par l'Observatoire Régional de la Santé Auvergne-Rhône-Alpes, qui donne une estimation des coûts directs liés à la consommation de soins et aux arrêts de travail pour allergie à l'ambroisie. Celle-ci démontre qu'en 2017, dans cette région fortement infestée par cette plante, **près de 10% de la population régionale** a consommé des soins en lien à son pollen et que le coût global de ces soins est estimé à **plus de 40,6 millions d'euros**. Cette analyse décompose les coûts qui sont dû aux consultations (40%), à la désensibilisation (20%), aux dépenses de médicaments (16%) et aux arrêts de travail (14%). Ces chiffres, nettement supérieurs à ceux publiés en 2016, s'expliquent, notamment, par l'exploitation d'une nouvelle base de données plus précise qui comprend désormais l'ensemble de régimes de l'assurance maladie (général, agricole, indépendants et spéciaux).

A partir de ces nouveaux chiffres, l'Observatoire des ambroisies a, **pour la première fois, extrapolé par un scénario fictif**, basé sur la population des régions, les impacts sanitaires dans l'hypothèse d'une infestation à l'identique sur tout le territoire métropolitain. Dans un tel scénario, ce serait près de **5,3 millions de personnes qui consommeraient des soins en rapport avec l'allergie à l'ambroisie (personnes potentiellement allergiques), pour un coût total des soins proche de 329 millions d'euros**.

L'Observatoire des ambroisies, avec le soutien du ministère chargé de la santé, rappelle **l'importance de la mobilisation de tous** pour lutter contre cette espèce exotique envahissante. L'émission de pollen d'ambroisie pouvant démarrer dès la mi-juillet, c'est maintenant qu'il faut agir en participant aux actions d'arrachage des plants. Ces actions doivent s'organiser en lien avec les structures impliquées dans la lutte.

Pour en savoir plus :

- Ministère des Solidarités et de la Santé, dossier Ambroisie : ambroisie.info

A PROPOS DE FREDON FRANCE

FREDON France est le réseau historique de protection des végétaux en France. Ses structures régionales et locales conseillent les professionnels, les collectivités et les particuliers pour protéger les végétaux des dangers sanitaires, les former à la reconnaissance des plantes malades, nuisibles à la santé humaine ou invasives, et à la gestion qui leur est associée.

Contacts presse : FREDON France - Observatoire des ambrosies : observatoire.ambroisie@fredon-france.org - 07.68.99.93.50/01.53.83.71.75.

